

MALADIES de la PEAU VICES du SANG SPECIALITES RENOMMEES Laboratoire scientifique de la PHARM. DU TRICHON ROUBAIX

Journal de Nouvelles

Vente Record Arrivage des Ravissantes Créations d'Été Prix inconnus à ce jour AU SOLDEUR 25 à 35, Rue Pierre-Motta ROUBAIX

ABONNEMENTS... Nord et limitrophes... 6 mois, 22.00; 1 an, 40.00; 2 an, 76.00

ANNONCES... REDACTION... NOUVELLES TOUBOUX... 48 à 51, Grande-Rue, Tél. 24, 9.09, 19.06 et 45.63.

La nouvelle Chambre se réunira le 1er juin et le Sénat le 2 juin

Paris, 27 mai. — La reprise des travaux parlementaires suspendus pour la période électorale aura lieu le 1er juin à la Chambre, et le 2, au Sénat.

M. GROUSSAU PRÉSIDENTA LES PREMIÈRES SÉANCES. Cependant on peut, dès à présent, donner quelques indications sur les événements qui paraissent devoir se passer, en se reportant aux précédents et en complétant les renseignements que nous avons précédemment donnés sur le bureau d'âge de la Chambre et sur le mécanisme de la vérification des pouvoirs.

Voici, néanmoins, leurs noms suivis de leur date de naissance: MM. France Mesdibé (Eure), 11 janvier 1907; Lucien Manuviel (Montmor), 20 septembre 1904; Sibine Dewez (Nord),



M. JEANNEY

30 octobre 1904; Jean Deschaux (Eure-et-Loire), 6 août 1904; Jean Zay (Loiret), 1er septembre 1904; Alexis Wiltzer (Moselle), 4 juillet 1903; Alexandre Rauzy, 14 janvier 1903. Seul ce dernier, socialiste unifié, a fait partie de la précédente législature.

Après avoir ouvert la séance, le président d'âge prononcera l'éloge funèbre du président Doumer homologue auquel le président du Conseil démissionnaire, M. André Tardieu, s'associera au nom du gouvernement. Puis la séance sera suspendue et reprendra une heure après.

Après l'allocution traditionnelle du président d'âge, le tirage au sort des bureaux, en vue de la vérification des opérations électorales, aura lieu après tour de bureau et l'installation, qui ne paraît pas devoir soulever de complications au moins en ce qui concerne le président, M. Fernand Poussion étant son candidat; le Gouvernement pourra se présenter devant les Chambres et lire sa déclaration ministérielle.

LE CAS DES DÉPUTÉS COMMUNISTES DU NORD: MM. RAMETTE ET DEWEZ. Mais avant que s'engage le débat rituel sur les interpellations relatives à la politique générale du Gouvernement, une discussion d'un tout autre ordre s'ouvrira.

Un député communiste, M. Ramette, élu dans la 2e circonscription de Douai, purge en ce moment à Carney, une peine de dix-huit mois de prison encourue pour propagande anarchiste. La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai ayant rejeté la demande de mise en liberté formulée au nom de M. Ramette, par son avocat, Me Delvaillé, il paraît probable qu'une motion sera déposée tendant à la mise en liberté immédiate du député délinquant, conformément au second paragraphe de l'article 14 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, qui dispose que la détention ou la poursuite d'un membre de l'une ou l'autre des Chambres est suspendue pendant la session et pour toute sa durée, si la Chambre le requiert.

De même l'assemblée pourrait demander la suspension de la peine de huit mois de prison prononcée hier contre l'autre élu communiste du Nord, Solenne Dewez, précédemment condamné par défaut par le tribunal de Valenciennes, à un an de prison et 500 francs d'amende pour excitation de militaires à la désobéissance, et pour lequel un jugement contradictoire avait été précédemment rendu par le même avocat.

Toutefois, jusqu'à présent, aucune motion n'a encore été déposée, mais il paraît probable que l'événement se produira dans les premiers jours de la rentrée.

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DEVONT ÊTRE TERMINÉES AVANT LE 16 JUIN. Cette année il est probable que le nouveau gouvernement, dont le ministre des Affaires étrangères sera obligé de répondre le 16 juin à la Commission de l'Assemblée, fera et aura à débiter le débat de politique générale pour que sa solution intervienne avant cette date, de façon à avoir par un vote de confiance une autorité suffisante pour engager et poursuivre les importantes négociations internationales.

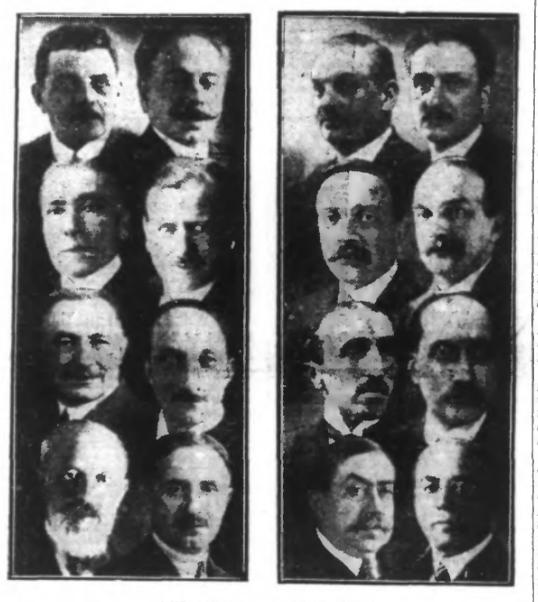
Dans ce cas la demande de libération du on des députés condamnés pourrait être, soit réglée assez rapidement, soit ajournée au moment où se poserait devant le Parlement la question de l'amnistie. On sait, en effet, qu'il est de tradition de proposer des mesures de grâce à l'occasion de l'élection du président de la République et de l'arrivée au pouvoir d'une majorité nouvelle. On se souvient que c'est ce qui s'est passé en 1924 après l'événement de la 13e législature.

Quant aux solutions à apporter aux questions financières et économiques, il semble qu'elles trouveront place surtout lors de la discussion budgétaire qui sera préparée par la Commission des finances pendant les grandes vacances et qui ne s'instituera qu'en novembre pendant la session extraordinaire.

La mise en œuvre du programme gouvernemental dépendra d'ailleurs en partie des circonstances, mais il paraît probable qu'en raison de son urgence, le problème du déficit des réseaux sera l'un des premiers évoqués.

On ne pourra cependant pas se faire une idée exacte du débat parlementaire à accomplir par la législature nouvelle à ses débuts sans connaître la formation du cabinet et l'accueil qui lui sera réservé au Palais-Bourbon et au Luxembourg.

La situation politique M. Ed. Herriot confère et se documente



LES MINISTRES PROBABLES

De haut en bas, et de gauche à droite: M. Ed. Herriot, qui prendra la Présidence du Conseil et les Affaires étrangères; Léon Meyer; René Renoult, qui prendra la vice-présidence du Conseil et la Justice; Daladier, qui ira à l'Air; Girma Martin, à l'Economie nationale; Georges Bonnet, aux P.T.T.; Stiehl, à l'Instruction publique; Palmeade, aux Finances.

(Ansi qu'on le lira dans nos informations, ces désignations n'ont, bien entendu, rien de définitif.)

LES DETTES DE GUERRE L'Italie va conclure un accord avec les Etats-Unis

Rome, 27 mai. — Un communiqué du Gouvernement italien a décidé de conclure un accord avec le Gouvernement de Washington pour le remboursement, en dix années, des paiements qui auraient dû être faits au titre des dettes de guerre envers les Etats-Unis et qui avaient été suspendus par le moratoire Hoover.

L'ARRIVÉE D'ISMET PACHA A ROME



LE MINISTRE TURC ISMET PACHA (à gauche) qui a été reçu par M. Mussolini

Paris, 27 mai. — M. Edouard Herriot a poursuivi durant toute la matinée jusqu'au début de l'après-midi, les conversations qu'il a entamées depuis le commencement de la semaine, avec diverses personnalités appartenant au parti radical, ainsi qu'aux partis voisins.

En même temps qu'il examine, avec ses amis, les questions d'ordre politique qui se rapportent directement à la crise ministérielle elle-même, le président du parti radical-socialiste confère, journalièrement, avec les spécialistes qualifiés pour tout ce qui traitait aux problèmes d'ordre technique que pose la situation présente. C'est ainsi qu'il s'est particulièrement attaché, hier, à l'examen des questions financières et qu'il a commencé, aujourd'hui, l'étude du problème des chemins de fer.

Ainsi qu'il a été souligné, hier, on déclare de la façon la plus catégorique dans l'entourage de M. Herriot, que toutes les informations publiées relativement à la constitution ou à la composition du nouveau cabinet doivent être considérées comme prématurées.

Tout ce qu'on peut dire, ajoute-t-on, c'est que s'il est officiellement chargé de constituer le Ministère, M. Herriot, suffisamment éclairé par les avis autorisés dont il a su s'entourer, ira très vite à partir du moment où il aura été investi de cette mission par le chef de l'Etat. C'est ainsi qu'il a déjà nommé le Ministère pourrait être constitué dès le dimanche 5 juin et se présenter devant les Chambres le mardi suivant.

On se montre, par contre, très réservé en ce qui concerne la question de la participation du parti socialiste au nouveau Gouvernement.

On souligne, à ce propos, que les décisions du Congrès socialiste se pourront être connues qu'à la fin de la journée de lundi et qu'au surplus la séance plénière du Comité exécutif du parti radical-socialiste n'aura lieu que dans la soirée du 31 mai. On indique, en outre, que le Comité exécutif lui-même ne prendra vraisemblablement aucune décision définitive, sur ce point et qu'il déléguera probablement ses pouvoirs au groupe inter-parlementaire des élus radicaux-socialistes qui siègera, en permanence, à la Chambre, à partir de mercredi matin, conjointement avec le bureau du parti.

Ce n'est donc, précise-t-on, que dans la journée de mercredi que pourront s'ouvrir les pourparlers attendus et l'on ne saurait être définitivement fixé qu'à la fin de ce même jour au plus tôt.

M. Walker, maire de New-York accusé d'avoir touché des pots-de-vin, se défend devant le Tribunal

Washington, 27 mai. — M. Jimmy d'avoir touché indûment des sommes importantes, de la part de différentes entreprises en faveur desquelles il serait intervenu, a comparu devant le tribunal, complétement, en expliquant longuement la provenance des sommes qu'il avait défendues depuis son élection à la mairie.

Les justifications de M. Jimmy Walker, vivement combattues par le juge, M. Seabury, avaient attiré l'attention d'un nombreux public.

BILLET PARISIEN Intrigues socialistes

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

Paris, 27 mai (Minuit). Un fort courant se dessine dans le parti socialiste pour que la participation au pouvoir devienne une réalité. On sait que M. Paul Faure, battu aux élections législatives et qui, visiblement, n'a pas accueilli cet échec sans regret, soutient que le parti socialiste doit se tenir à l'écart du prochain Gouvernement, à une attitude d'opposition.

« Les radicaux n'accepteront jamais les conditions du parti, déclare-t-il en substance. Ne nous compromissions pas en poursuivant une tâche sans avenir, nous ne sommes pas des radicaux d'appoint. Cet avis, pourtant si conforme à la réalité des choses, a eu le don d'exaspérer les parlementaires socialistes qui n'ont pas désespéré de devenir ministres quelque jour. M. Renaudel, notamment, dont on sait le rôle participatinniste, n'a pas caché son indignation.

« Pensez donc, faire si peu de cas de l'assiette au beurre quand on se sent à l'aise de la main. Comme on voit bien que ce Paul Faure n'est plus député!

Ces participatinnistes à tout prix intriquent depuis lors pour que les socialistes ne soient pas écartés du pouvoir. Ils multiplient les démarches officieuses auprès des radicaux en général et de M. Herriot en particulier.

Celui-ci n'a pu que leur répéter ce qu'il a déclaré le lendemain des élections. Aussitôt après que le Président de la République aura chargé un radical-socialiste de former le Cabinet — et il n'est pas douteux que ce radical-socialiste sera M. Herriot lui-même qui, contrairement à certains bruits, ne se dérobera pas à l'invitation présidentielle — cet homme politique proposera aux socialistes d'entrer dans le Gouvernement. Les programmes seront confrontés entre radicaux et socialistes. Alors, mais alors seulement, on saura si la collaboration entre les alliés du cartel électoral sera possible à l'intérieur même du Cabinet.

Voilà le point auquel s'en tient M. Herriot. Il est donc prématuré de donner comme une certitude telle ou telle orientation politique du futur ministère. Il ne faut pas, toutefois, méconnaître que les avertissements donnés à son parti par M. Paul Faure gardent toute leur valeur. Quel que soit l'appât du pouvoir de certains chefs socialistes, les événements extérieurs et les difficultés économiques et financières imposent au nouveau maître d'œuvre une attitude sage et prudente. Il ne peut faire avec les socialistes, dont le programme conduirait vite au désastre dans tous les domaines.

Les troubles sociaux en Espagne

Barcelone, 27 mai. — La police ayant appris que dans les quartiers populaires de la banlieue, des éléments extrémistes distribuaient des armes, une surveillance fut organisée et les policiers réussirent à surprendre un groupe d'individus qui leur paraurent suspects.

« Les policiers leur intimèrent l'ordre de s'arrêter. Ils tirèrent des coups de feu sur les agents, qui ripostèrent. De nombreux coups de feu furent échangés, puis, profitant de l'obscurité, les extrémistes réussirent à s'enfuir en abandonnant un paquet contenant cinq bombes chargées.

« Les recherches faites par M. Ranez, chef de la police, ont conduit à la découverte de ces bombes, ainsi que l'explosion d'un engin à Bada-jona et d'autres petits faits de caractère terroriste enregistrés ces jours derniers, se rapportent à la campagne d'agitation que la Fédération nationale du travail annonce pour dimanche prochain.

« De nombreuses publications de caractère syndicaliste, communiste et anarchiste, qui participent à cette campagne, ont été saisies; ce sont, notamment: « La Solidarité ouvrière », « La Bataille », « La Solidarité humaine », « Terre et Liberté ».

« Le chef de la police a ajouté que toutes les réunions publiques et toutes les manifestations annoncées ont été suspendues.

« M. Ranez a eu hier soir un long entretien au sujet de cette campagne avec les chefs de la police des divers arrondissements de Barcelone et avec le commandant des gardes de sécurité.

L'inauguration de l'ossuaire national de Douaumont aura lieu le 7 août prochain

Verdun, 27 mai. — Les grandes fêtes de l'inauguration de l'Ossuaire National de Douaumont restent fixées au samedi 6 et dimanche 7 août. Le Président de la République défunt, avait accepté de présider la cérémonie solennelle d'inauguration du 7 août. Le nouveau Président de la République, M. Albert Lebrun, ayant manifesté le désir de tenir ses engagements pris par son regrettable prédécesseur, recevra lundi 30 mai, M. le préfet de la Meuse et les parlementaires du département, accompagné du maréchal Pétain, représentant le Comité de Douaumont, pour l'étude du programme de sa venue à Verdun.

« Ces fêtes s'annoncent très solennelles. Les anciens combattants et les troupes de Verdun y prendront part.

La fin tragique du "Georges-Philippar"

LES RÉVÉLATIONS D'UN JOURNAL DE MARSEILLE: A l'escabe de Port-Said, on avait découvert une machine infernale dans une caisse destinée à être embarquée sur le paquebot

Marseille, 27 mai. — Le « Soleil de Marseille » publie une intéressante information dont nous reproduisons les passages essentiels avec les réserves qui s'imposent:

« Lors du départ du « Georges-Philippar », la Compagnie des Messageries maritimes et la Sûreté générale furent averties qu'une machine infernale était cachée à bord du navire. Comme on le sait, M. Dhurbert, commandant-avisoir, et les inspecteurs de la police des ports firent une minutieuse visite du bateau. Ils ne remarquèrent rien d'anormal. Le « Georges-Philippar » quitta donc Marseille. Des instructions très sévères avaient été données au commandant Vieq, qui prit toutes les mesures de prudence nécessaires. Il lui avait été défendu notamment de traverser de nuit le canal de Suez.

« Les déclarations qui nous ont été faites par un inspecteur de la Compagnie du canal de Suez, arrivé hier de Port-Said par le paquebot « Marietta-Pacha », paraissent être la suite logique des instructions que nous avons signalées.

« L'arrivée du nouveau navire, nous a déclaré notre interlocuteur, était attendue à Port-Said comme un événement d'une très grande importance. Il y avait donc beaucoup de monde sur le quai, lors de l'arrivée du paquebot. Tout le monde était désireux de visiter ce merveilleux de la construction navale française.

« Bientôt, le « Georges-Philippar » mouilla en rade et fut entouré immédiatement d'une foule de curieux. On reconnut les vestiges de la police des ports.

« On crut, tout d'abord, dans la foule qu'un bandit quelconque était à bord, un bandit d'envergure, car il y avait un détachement de forces considérables. Lorsque les vestiges furent de retour, le mutisme le plus absolu fut observé.

« Nombreuses étaient les personnes qui étaient venues voir des amis se trouvant à bord.

« Impossible, leur fut-il répondu.

« Alors, nos amis vont descendre? Personne ne mourut. Personne ne descendit.

« Pourquoi? « La mesure parut singulière, mais, chose plus grave, tous les passagers qui avaient retenu leurs places à bord du « Georges-Philippar » et qui voulaient s'embarquer à destination de l'Extrême-Orient, furent mis dans l'obligation d'attendre le courrier suivant.

« Mais rien ne fut pourtant découvert de suspect à bord? « Attendez, continue l'inspecteur du canal de Suez, j'ai fait moi-même, à ce sujet, une petite enquête dont je vais vous donner les résultats.

« Des marchandises, qui devaient être embarquées à bord du navire, restèrent sur le quai. Les vivres, que chaque bateau devait transporter à bord. Comme je vous l'ai dit, toutes ces mesures sortaient de l'ordinaire. Je fus très intrigué. J'ai à Port-Said de nombreux amis, en particulier dans l'administration des douanes. C'est là que j'obtins des renseignements intéressants.

« La police et les douanes de Port-Said avaient été prévenues, par télégramme, qu'une machine infernale avait été, lors du séjour du « Georges-Philippar » à Marseille, cachée dans des bagages se trouvant à bord.

« Tous les colis furent immédiatement vérifiés, mais rien ne fut découvert sur le navire.

« On espérait que ce télégramme était l'œuvre de quelque mauvais plaisant. Pourtant, il était d'une source très sûre. Deux sûretés valent mieux qu'une. Aussi fut-il décidé d'ouvrir les bagages qui étaient sur le quai de Port-Said et qui devaient être embarqués sur le « Georges-Philippar ».

« Les événements devaient lui donner raison. Avec toute la prudence que nécessite une pareille opération, on commença à ouvrir les colis.

« Tout à coup, en ouvrant une caisse, le préposé eut un brusque recul en arrière. Cette caisse appartenait à la catégorie des bagages dits « non accompagnés ». Il y avait, à l'intérieur, un objet qui paraissait être une machine infernale. C'était bien une machine infernale, une bombe de très grande puissance.

« Toute la monde pensa alors que le « Georges-Philippar » avait échappé à la catastrophe, grâce à l'esprit d'initiative de la police et des douanes de Port-Said.

« L'après-midi, une foule fut ouverte et d'après les renseignements qui étaient parvenus à la police, on conclut que cette bombe avait été expédiée par des agents marseillais qui poursuivaient une criminelle action dans le monde.

Le Roi George V a ouvert le "Tourni royal"



Le Roi George et la Reine Marie ont ouvert, à l'Olympia de Londres, le grand « tournoi royal » annuel, la plus brillante manifestation militaire anglaise. Voici le Roi GEORGE passant en revue LA GARDE D'HONNEUR à L'OLYMPIA.

« M. André Tardieu compte partir pour la campagne dans le soirée de samedi. Il sera de retour à Paris lundi, dans la journée.

« Le Roi George et la Reine Marie ont ouvert, à l'Olympia de Londres, le grand « tournoi royal » annuel, la plus brillante manifestation militaire anglaise. Voici le Roi GEORGE passant en revue LA GARDE D'HONNEUR à L'OLYMPIA.